

# Téléconsultation assistée par un(e) infirmier(e)



**Vous êtes malade et votre état de santé nécessite une consultation. Votre médecin traitant est indisponible ou vous n'en avez pas. Prenez rendez-vous en téléconsultation.**

Composez le



**09 78 81 00 38**

## 1 Prise de rendez-vous

Prendre rendez-vous via le numéro indiqué ci-dessus.

De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30.



## 2 Accueil et installation

Le patient se rend sur le lieu dédié au soin suite à un rendez-vous programmé.

L'infirmier(e) l'accueille, vérifie son identité et son dossier administratif.



## 3 Téléconsultation assistée

La consultation se déroule avec un médecin en visioconférence et vous ausculte par l'intermédiaire de l'infirmier(e).

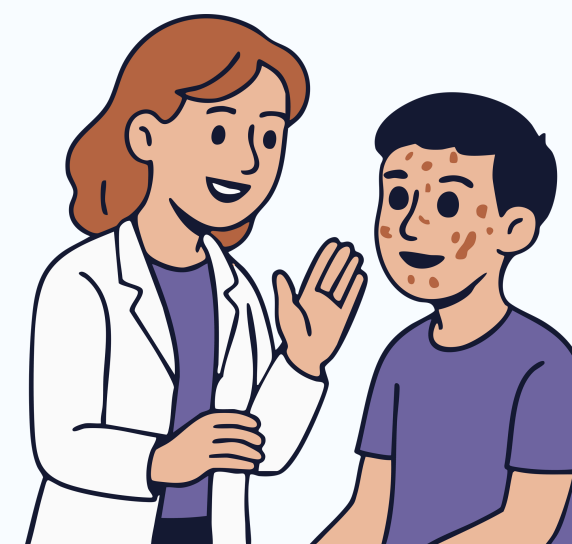


## 4 Conclusion et transmission

L'infirmier(e) vous remet l'ensemble des documents.

Aucun dépassement d'honoraire.

Tiers payant intégral.



### Critères d'exclusions :

- Enfants de moins de 3 ans
- Douleurs abdominales inhabituelles
- Arrêt de travail de plus de 3 jours